

## Le Nouveau Management Public : comment faire face à la pression hiérarchique dans les établissements ?



**Jeudi 19 mai 2022 de 9h30 à 16h30**

**Lycée Jules Ferry**

7 Rue Joseph Bouyssel

78700 Conflans-Sainte-Honorine



→ Pour y accéder :

5 min de marche depuis la  
gare de Conflans Ste  
Honorine (transilien J).

*Pour ce stage, la demande  
d'autorisation d'absence est à  
transmettre avant le  
mardi 19 avril 2022*

### CONTENU DU STAGE :

Les politiques éducatives menées ces dernières années ont conduit à un accroissement de **l'autonomie de l'établissement**, renforçant le pouvoir des chefs d'établissement, avivant les **tensions**, entre les enseignants et leur hiérarchie, mais aussi entre les enseignants eux-mêmes.

Les enseignants ont vu leur travail se transformer : sommés d'obéir à des **injonctions** multiples, parfois **contradictoires**, ils rencontrent toujours plus de **contraintes dans l'exercice de leur métier**. Cette nouvelle gouvernance est désignée par le terme « **Nouveau Management Public** ». Le but de ce stage est d'en **décrypter la logique**, les mécanismes, les enjeux, et de fournir des **outils pour s'y opposer**.

Le nouveau management public transforme profondément l'organisation institutionnelle du travail enseignant. Comme les pièces d'un puzzle, les éléments de cette nouvelle culture de gouvernance ne prennent véritablement sens que dans leur agencement mutuel au service d'une transformation profonde de l'action publique et du travail de ses agents.

**Nos intervenants** : **Paul Devin**, Syndicaliste FSU, inspecteur de l'Éducation Nationale, secrétaire général du SNPI-FSU, syndicat des inspecteurs (IEN et IA-IPR) et **Grégory Frackowiak**, secrétaire national du SNES-FSU en charge des questions de politique scolaire.

### Inscription :

**1) S'inscrire auprès du SNES** en remplissant le formulaire en ligne : <http://versailles.snes.edu/> onglet « Stages et réunions »

**2) Adresser un mois avant le stage une demande d'autorisation d'absence à la Rectrice à remettre au chef d'établissement.** Cette autorisation est à télécharger directement sur le site [versailles.snes.edu](http://versailles.snes.edu) lors de l'inscription.

### Information :

La demi-pension de l'établissement ne sera pas disponible. Des boulangeries et restaurants sont présentes à proximité de l'établissement.

Contactez le **SNES-FSU 78** pour plus de détails : **01 30 51 79 57**

Ou : [snes78@versailles.snes.edu](mailto:snes78@versailles.snes.edu)